

Vos dispositifs ressources de **santé** et prévention

pour les professionnels
et les étudiants



Vos besoins

Soutien Psychologique et Accompagnement	Psychologue pour le personnel p8
	Risques psychosociaux (Dispositif RPS) p4
	Service de Prévention et Santé au Travail (SPST) p11
	Amélioration des conditions de travail (ACT) p2
Santé, Prévention, Qualité de Vie et Conditions de Travail	Service de Prévention et Santé au Travail (SPST) p11
	Amélioration des conditions de travail (ACT) p2
	Formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail (F3SCT) p6
	Bulles & co p3
Écoute / Signalement / Gestion des conflits	Dispositif de signalement des violences sexistes et sexuelles (VSS) et discriminations p5
	Médiation/conciliation p7
	Service de Prévention et Santé au Travail (SPST) p11
Accompagnement des Agents en Situation de Handicap	Référente handicap p9
	Service de Prévention et Santé au Travail (SPST) p11
Développement Personnel, professionnel et Formation	Service de formation continue et CHU Formateur p10
	Responsable des études promotionnelles et dispositifs individuels (VAE, Bilans de compétences, CFP)
	Bulles & co p3
Situation personnelle, familiale et financière	Service social du personnel p12
Maintien dans l'emploi	Service de Prévention et Santé au Travail (SPST) p11
	Référente handicap p9

Vous êtes professionnels ou étudiants au CHUGA ?

Retrouvez dans ce livret l'ensemble des ressources de prévention à votre disposition pour votre santé physique et psychique.

Prévention, Formation, Soutien psychologique individuel ou groupal (staff éthique, médiation, ateliers de groupe, débriefing).

Accompagnement psychologique individuel pour les professionnels confrontés à des situations de souffrance au travail.

Accompagnement pluriprofessionnel (médecins, infirmiers, psychologues) individuel ou collectif face aux situations de souffrance au travail.

Écoute et analyse des situations individuelles et collectives : identification des facteurs de risques et accompagnement des professionnels.

- Conseils sur les expositions/risques professionnels et les conditions de travail.
- Questions sur une situation individuelle particulière (grossesse, souffrance au travail, maladie professionnelle, handicap, retour au travail...).
- Déclaration d'un AES (accident d'exposition au sang et liquides biologiques).
- Mise à jour des vaccinations.

Prévention des risques liés au travail, amélioration des conditions de travail.

Santé, sécurité, prévention des risques, amélioration des conditions de travail, bien-être au travail.

- Informations, ateliers de prévention, de sensibilisation et de ressourcement (yoga, sophrologie, relaxation, hypnose, massage, alimentation, sommeil etc.).
- Outils en ligne.
- Mise à disposition d'espaces de relaxation et de décompression.

Écoute des victimes et témoins de VSS et discriminations, lutte contre les discriminations, prévention de la violence au travail.

Résolution de conflits, gestion des relations interpersonnelles, dialogue social, prévention des conflits.

Écoute et accompagnement pluriprofessionnel (médecins, infirmiers, psychologues) face aux situations collectives de violences ou de conflits.

Accompagnement des agents en situation de handicap tout au long de leur parcours professionnel, information sur la RQTH, les aides et dispositifs mobilisables. Soutien au maintien en emploi. Maintien dans l'emploi si handicap et/ou problématique de santé durable ouvrant droit à une RQTH (Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé).

- Conseils sur une reconnaissance de handicap (dossier RQTH) et conseils sur l'adaptation ou l'aménagement d'un poste de travail.

Formation, préparation aux concours, développement des compétences, prévention, accompagnement pour évolution professionnelle.

Accompagnement personnalisé, développement des compétences, gestion des projets professionnels individuels.

Ateliers d'apprentissages de compétences non techniques (gestion du stress, des émotions etc...).

- Personnel et familial (divorce, retraite, logement, décès...).
- Financier (conseil budgétaire, secours, prêts, surendettement...).
- Professionnels (informations sur les droits sociaux relatifs aux différents statuts...).

- Visites à la demande, visites de préreprise et visites de reprise
- Visites et études de poste
- Conseils sur l'adaptation et les aménagements des postes de travail.

- Maintien dans l'emploi.

Amélioration des Conditions de Travail

ACTi : Soutien psychologique individuel en situation de souffrance au travail (Carola ALEGRIA PIZARRO).

L'ensemble des professionnel(le)s du CHUGA des sites grenoblois que les personnels soit en poste, en arrêt tout comme en accident de travail. Contactez-moi directement par mail.

ACTé : Soutien psychologique des équipes en situation de souffrance collective, analyse de l'activité, conseils et accompagnements des équipes (Virginie JOSSELIN & Julie PAVILLET).

Contactez-nous directement par mail pour :

- Vous accompagner dans l'identification et l'analyse des signaux d'alerte de "crise".
- Proposer des outils d'animation permettant la co-construction, l'analyse des besoins et la projection vers un fonctionnement futur.
- Retrouver ou reconstruire une dynamique collective grâce à des outils ludiques type théâtre forum, facilitation graphique, jeux...).



Nord,
Sud
et HCE

Psychologue Clinicienne :

Carola ALEGRIA PIZARRO

CAlegriaPizarro@chu-grenoble.fr

Psychologue du Travail :

Julie PAVILLET

jpavillet1@chu-grenoble.fr

Psychologue Ergonome :

Virginie JOSSELIN

VJosselin@chu-grenoble.fr

Voiron

Psychologue du travail :

Sandrine CERESO

Scerezo@chu-grenoble.fr



Bulles & co est un dispositif proposant des ressources et actions de prévention pour la santé et la qualité de vie de tous les professionnels du CHUGA et sur tous les sites.

Un espace Bulle est présent sur chaque site pour vous offrir un lieu de décompression, faire une pause, se restaurer, échanger et se relaxer.

Des ateliers de sensibilisation sont proposés gratuitement dans les Bulles pour prendre soin de vous et développer vos compétences non techniques (relaxation, sophrologie, hypnose, gestion du stress et des émotions, yoga, méditation etc.). Vous pouvez accéder à la programmation mensuelle et vous inscrire grâce à la gazette de la Bulle.

Des actions directement dans votre service (les Mobi'Bulles) pour faciliter l'accessibilité de l'ensemble des ressources proposées à la Bulle.

Des outils et ateliers en ligne sont disponibles sur l'intranet (application de guidance pour la relaxation et micro-sieste, podcasts, ateliers thématiques, groupe de paroles, fiches ressources etc.).

La Bulle organise aussi des événements et des actions en lien avec les thématiques de santé, prévention et qualité de vie.

Retrouvez l'ensemble de l'actualité, des actions et des ressources disponibles sur l'intranet du CHUGA mais aussi grâce à la gazette de la Bulle envoyée chaque mois dans votre boîte mail.



Site Nord
Site Sud
Hôpital Voiron
Hôpital couple enfant



Bulles&co@chu-grenoble.fr

06 11 91 69 76

Intranet : Bulles & co

Dispositif risques psychosociaux (RPS)

Le dispositif RPS est une cellule d'écoute anonyme et confidentielle, dédiée à tout professionnel du CHUGA confronté à une situation de souffrance au travail.

Le dispositif RPS est composé de deux psychologues cliniciennes et peut être sollicité pour :

- Un accompagnement psychologique individuel à court ou moyen terme en lien avec des difficultés professionnelles, pour comprendre, analyser et agir sur sa situation.
- Un soutien et une orientation vers des ressources adaptées.
- Des interventions collectives.

Vous pouvez contacter directement les psychologues du dispositif RPS soit par mail, soit par téléphone (ligne directe).



Nord

Frédérique DROST
fdrost@chu-grenoble.fr

Martyna OLKIEWICZ
molkiewicz@chu-grenoble.fr
04 76 76 86 86

Voiron

Gabrielle AGOLINI
GAgolini1@chu-grenoble.fr
06 22 33 03 21

Permanence téléphonique en région Auvergne-Rhône-Alpes
(gratuite et confidentielle)

- Soins aux professionnels de santé : 0805 23 23 36
- Réseau ASRA (Aide aux Soignants d'Auvergne Rhône-Alpes) : 0805 62 01 33

Dispositif de signalement des violences sexistes et sexuelles (vss) et discriminations entre professionnels

Dispositif de signalement des violences sexistes et sexuelles et discriminations entre les professionnels (victimes ou témoins) du CHUGA.

Un entretien de première écoute est proposé au signalant, assuré par un binôme de professionnels formés. Le compte-rendu de l'entretien est ensuite transmis à une cellule restreinte, qui décide des suites à donner au signalement.

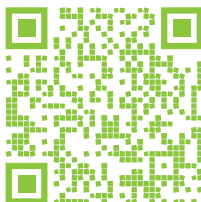


Site Nord
Site Sud
Hôpital Voiron
Hôpital couple enfant



LutteDiscriminations@chu-grenoble.fr

Ou QR code permettant d'effectuer
un signalement :



Formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail (F3SCT)

Instance consultative spécialisée qui examine les questions relatives à la protection de la santé physique et mentale, à l'hygiène, à la sécurité des agents, à l'organisation du travail, au télétravail, aux enjeux liés à la déconnexion, à l'amélioration des conditions de travail et aux prescriptions légales afférentes.

Les membres de la F3SCT sont force de propositions pour accompagner et améliorer les conditions de travail collectives des agents en promouvant la santé au travail.



Site Nord
Site Sud
Hôpital Voiron
Hôpital couple enfant



Secretairesf3sct@chu-grenoble.fr

(La boîte mail est gérée par le secrétaire et le secrétaire adjoint, représentants de la F3SCT, appartenant aux organisations syndicales).

Médiation conciliation

Afin de favoriser le dialogue et la résolution amiable des conflits au sein de notre Institution, le CHUGA s'est doté d'un nouveau dispositif de médiation-conciliation.

La conciliation est un processus structuré par lequel deux ou plusieurs personnes en conflit tentent de parvenir à un accord, avec l'aide d'un tiers (conciliateur) compétent et diligent qui accomplit sa mission avec indépendance, impartialité, neutralité, équité et stricte confidentialité.

Le groupe de conciliateurs / médiateurs est constitué de quatorze professionnels de santé du CHUGA qui ont suivi une formation spécifique.

Le processus requiert un engagement de toutes parties à consentir à un accord amiable.

Le choix des conciliateurs est laissé aux personnes en demande de conciliation.



Site Nord
Site Sud
Hôpital Voiron
Hôpital couple enfant



conciliation@chu-grenoble.fr

Psychologues pour le personnel dans les services et pôles

Pôle anesthésie-réanimation

Un(e) psychologue dédiée à l'ensemble du personnel du pôle anesthésie et réanimation (PAR). Disponible sur un plan individuel ou groupal (staff éthique, débriefing, médiation, ateliers de groupe, formation...).



Bureau : RDC bas, hôpital Michallon - Déplacement sur les différents services du PAR (Nord, Sud et HCE)



Jade GLICERI
jglicerier@chu-grenoble.fr
Poste : 67 665

Réanimation et soins intensifs pédiatriques

Écoute groupal hebdomadaire, entretiens individuels à la demande, debriefing, ateliers psychocorporels.



Estelle SINATRA
esinatra1@chu-grenoble.fr
04 76 76 55 03

Hôpital de Voiron

Accompagnement du personnel (confidentiel, possible par téléphone) par une psychologue clinicienne.



Gabrielle AGOLINI
Lundi, mercredi de 9h à 18h
Entretiens individuels par téléphone : 06 22 33 03 21
GAgolini1@chu-grenoble.fr



Psychologue du travail
Sandrine CEREZO
Mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 17h30
travail en groupe : 06 47 72 12 05
SCerezo@chu-grenoble.fr

Référente handicap

La référente handicap accompagne, informe et oriente l'ensemble des agents du CHUGA en situation de handicap tout au long de leur parcours professionnel et en fonction de leur situation.

Vous pouvez faire connaître votre situation en envoyant votre justificatif de handicap aux coordonnées ci dessous.

Pour les personnes sans justificatif de handicap, la référente handicap peut également les informer sur la RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé) et le montage du dossier pour l'obtenir.



Sur rendez-vous :
Site Nord
Site Sud
Hôpital Voiron



referentehandicap@chu-grenoble.fr
04 76 76 50 17 (secrétariat DRH).

Pour une prise de contact en toute confidentialité : envoyer votre justificatif et / ou votre demande à Madame Dumez, service DRH en indiquant « confidentiel » sur l'enveloppe.

Service de formation continue et CHU Formateur

Le service de formation continue coordonne la mise en œuvre du plan annuel de développement des compétences et co-construit avec les professionnels des formations adaptées aux besoins de l'établissement.

Accompagnement personnalisé des agents pour tout projet de formation individuelle ou d'évolution professionnelle.



Site Nord
Site Sud
Hôpital Voiron
Hôpital couple enfant



Responsable du service :

Vanina VIVIEN
VVivien@chu-grenoble.fr

Conseillères en évolution professionnelle :

Nord	Virginie MARTINOTTI VMartinotti@chu-grenoble.fr 04 76 76 66 43
Voiron	Céline FARIA CFaria@chu-grenoble.fr 04 76 15 61 25

Service de Prévention et Santé au Travail (SPST)

Le Service de Prévention et de Santé au Travail mène des actions de prévention des risques professionnels afin de préserver la santé physique et psychique des agents du CHUGA et des équipes, et assure le suivi individuel des agents tout au long de leur carrière.

Ces actions, visant notamment la prévention primaire, sont menées par l'ensemble des acteurs de l'équipe pluridisciplinaire (médecins, infirmiers, psychologues, ergonomes, ergothérapeutes, ingénieur prévention), en collaboration avec les autres services de l'institution.

Les membres du SPST conseillent et accompagnent les différents acteurs de l'établissement (agents, encadrement, directions, représentants du personnel) sur les questions ayant trait à la santé au travail (analyse des situations et organisations du travail, prévention des risques professionnels, adaptation de postes, maintien en emploi, ...).



Site Nord (Pavillon Vercors)
Site Sud (Bâtiment Olympique, 2^e étage)
Hôpital Voiron (rez-de-chaussée)



**Nord et
Sud**

medecinedutravail@chu-grenoble.fr
04 76 76 51 23

**Voiron et
Coublevie**

medecinetravail.voiron@chu-grenoble.fr
04 76 15 61 34

Service Social du personnel

Composé de : 4 adjointes administratives ; 3 assistantes sociales ; 1 conseillère en économie sociale et familiale et 1 chef de service.

Le service social du personnel est un service à l'interface de la vie privée et de la vie professionnelle. Il se divise en plusieurs acteurs et secteurs.

Contacts CGOS (comité de gestion des œuvres sociales). Bénéficiaire des offres du CGOS : vacances, billetterie, diverses prestations (enfant, maladie...) et actions, aide remboursable...

Vous pouvez prendre rendez-vous avec une assistante sociale ou une conseillère en économie sociale et familiale pour une demande liée à :

- Votre vie professionnelle (informations sur les droits sociaux relatifs aux différents statuts...).
- Votre santé et/ou celle de votre famille (maladie, handicap...).
- Votre vie personnelle et familiale (divorce, retraite, logement, décès...).
- Vos finances (conseil budgétaire, secours, prêts, surendettement...).



Site Nord (Hôpital Michallon
RDC Haut - entrée
Belledonne).



Secrétariat :
04 76 76 89 48

Etudiants

En plus des dispositifs proposés par le CHUGA, des dispositifs spécifiques sont mis en place par l'UGA et proposés aux étudiants :
<https://etudiant.univ-grenoble-alpes.fr/sante-et-bien-etre/>



Vous pouvez également contacter la cellule d'écoute HELPS, association d'étudiants : contact@asso-helps.fr

